

Rencontre-débat

ENTREPRENDRE QUAND ON EST SALARIE

**Jeudi 19 novembre de 14h30 à 17h30
à la Cité des métiers de Paris**

Vous êtes salarié et souhaitez créer une société ou en reprendre une ? Certains dispositifs facilitent la création et la reprise d'entreprise par les salariés :

- Temps partiel
- Droit individuel à la formation, congé individuel de formation
- Dispositifs d'essaimage
- Exonération de charges
- Accompagnement, etc.

En quoi consistent ces dispositifs ? Quelles sont les structures qui peuvent m'aider dans le montage de mon projet de création ? Quelles sont les aides dont je peux bénéficier ?

Des professionnels de la formation et de la création d'entreprise présenteront ces mesures et répondront à vos questions.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

- Rendez-vous salle Jean Painlevé,
niv. - 2 de la Cité des sciences et de l'industrie
30 av Corentin Cariou, 75019 Paris

